

Burundi : Le réquisitoire contre le journaliste Kavumbagu est une honte !

Reporters sans frontières, 13 avril 2011 BURUNDI Prison à vie requise contre le journaliste Jean-Claude Kavumbagu Reporters sans frontières est profondément choqué par le réquisitoire prononcé, le 13 avril 2011, par Marc Ndabakeshimana, l'un des substituts du procureur à Bujumbura, contre le journaliste Jean-Claude Kavumbagu. L'accusant d'"imputation dommageable, trahison et écrits diffamatoires", il a demandé contre lui la prison à perpétuité. Le tribunal a soixante jours pour rendre son verdict. Reporters sans frontières peine à comprendre l'entêtement des autorités burundaises contre ce journaliste. Celui-ci s'est montré critique vis-à-vis des capacités de l'armée burundaise. Il n'a fait qu'exprimer un point de vue.

Comme l'a souvent répété l'avocat du journaliste, Gabriel Sinarinzi, l'accusation de trahison est infondée puisqu'elle n'est valable qu'en temps de guerre. Or, le Burundi n'est pas en guerre. Rien ne justifie la détention de ce journaliste et encore moins qu'il risque la prison à vie. Ce réquisitoire est une honte. L'organisation demande la relaxe immédiate de Jean-Claude Kavumbagu. Incarcéré depuis le 17 juillet 2010, Jean-Claude Kavumbagu, directeur du journal en ligne Net Press, est accusé de trahison pour avoir publié, au lendemain d'un double attentat à la bombe dans la capitale ougandaise Kampala ayant fait 76 morts, un article intitulé "Le Burundi sera-t-il la prochaine cible des shebbab somaliens ?"